

LES CENTRES ROUTIERS.

La S.N.C.B. modernise et réorganise actuellement complètement son service de transport de messageries.

Autrefois, les messageries amenées par camion en gare, étaient acheminées par wagon collecteur vers une gare de concentration, y étaient transbordées une première fois pour être versées dans des wagons qui les acheminaient vers une gare de distribution. De là, après une seconde manutention, elles atteignaient leur destination par wagon distributeur.

Le trafic "prise et remise à domicile" était assuré au départ d'environ 370 gares du réseau; un grand nombre des entreprises de camionnage étaient peu importantes.

Dans le nouveau mode d'exploitation mis actuellement progressivement en service, on s'efforce de réduire les manutentions des messageries en concentrant par route le trafic d'une région déterminée sur certaines grandes gares appelées "centres routiers". Lorsque le trafic qu'on y concentre est suffisamment important, ce trafic pourra être acheminé de centre routier à centre routier par wagon direct, c'est-à-dire sans aucune manutention intermédiaire en cours de route. Il en résulte une accélération dans l'acheminement et une diminution des risques d'avaries et de dévoyés.

Pour concentrer le trafic d'une région déterminée sur un centre routier, il a fallu fusionner en une seule entreprise toutes les petites entreprises autonomes de camionnage gravitant autour du centre routier. Cette fusion s'est faite en résiliant l'ancien contrat de camionnage rémunérant l'entrepreneur sur la base d'une certaine somme allouée par colis pris ou remis à domicile, et en remplaçant ce contrat par un contrat de louage de véhicules à 1 heure. Cette façon de procéder donne le maximum de souplesse pour l'organisation des diverses tournées de camionnage à l'intérieur du centre routier.

Actuellement, nous avons loué 125 véhicules à d'anciens entrepreneurs de camionnage; les véhicules supplémentaires éventuellement nécessaires sont fournis par le service du charroi de la S.N.C.B. En juin 1950, 22 centres routiers sont en service (Bruxelles, Anvers, Namur, Verviers, Alost, Termonde, St. Nicolas, Gembloux, Hal, Arlon, Louvain, Malines, Dinant, Renaix, Tournai, Chênée, Nivelles, Gand, Eecloo, Lokeren, Diest, Marloie, Ath). Pour la fin de l'année 1950, nous prévoyons encore la mise en service d'une vingtaine de nouveaux centres routiers.